



Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE (MIC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

ADDENDUM N°01 À L'AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI

Objet : Prorogation du délai de remise des manifestations d'intérêt relatives au recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP

Client : Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP), agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)

Nom du Projet : Projet d'Appui au Développement Industriel et à la Résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PADIRPME)

Pays : République de Guinée

Prêt N° : 5900150004051

Intitulé : Recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP

Méthode de passation de marché : Sélection de Consultant Individuel (SCI)

1. Modification apportée :

Dans le cadre du processus de recrutement d'un Consultant susmentionné, dont l'Avis à Manifestation d'Intérêt a été publié le 26 mai 2026, il a été constaté, à la date limite de dépôt des candidatures fixée au 22 juin 2026, un nombre insuffisant de dossiers de candidature. Cette situation ne permet pas d'assurer un niveau de concurrence satisfaisant, conformément aux principes de transparence, d'équité et de mise en concurrence qui régissent la passation des marchés.

En conséquence, il est décidé de proroger le délai de réception des candidatures afin de favoriser une plus large participation des consultants qualifiés et éligibles et de garantir les meilleures conditions de concurrence.

À cet effet, les candidats potentiels sont priés de prendre en compte la modification suivante :

Au lieu de : Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmises par courrier électronique en version PDF avec la mention « *Recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP – Avis à manifestation d'intérêt N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI* » au plus tard le 22 juin 2026) ;

- **Lire** : Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmises par courrier électronique en version PDF avec la mention « *Recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP – Avis à manifestation d'intérêt N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI* » au plus tard le 07 juillet 2026 à 17 h30.

2. Dispositions générales

Toutes les autres dispositions de l'Avis à Manifestation d'Intérêt initial demeurent inchangées et restent pleinement applicables.

Le présent addendum fait partie intégrante de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI et doit être pris en compte par tous les consultants dans la préparation des manifestations d'intérêt.

Annexe : Avis à Manifestation d'Intérêt N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI



Abdoulaye Wansan BAH

Coordonnateur National de l'UCEP



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTÈRE DU PLAN, DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DU
DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DES PROJETS (UCEP)

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET À LA RÉSILIENCE DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PADIRPME)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI

SERVICES DE CONSULTANTS (Individuel)

Secteur	: Développement social
Référence de l'accord de don FAT	: 5900150004051
N° de Projet	: P-GN-BGO-003
Date de l'avis	: 26 mai 2026
Intitulé de la mission	: Recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP.

1. Le Gouvernement Guinéen a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 10,64 millions d'UC, pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Industriel et à la Résilience des Petites et Moyennes Entreprises (PADIRPME), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de **services d'un consultant Individuel Assistant Technique National** pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) en faveur du FODIP .
2. L'objectif général du PADIRPME est de : renforcer les capacités de pilotage et de mise en œuvre opérationnelle de la politique industrielle guinéenne. De manière spécifique, le projet soutiendra : i) l'amélioration des capacités de planification, de coordination et de suivi du développement industriel, ii) le renforcement de l'offre de services et iii) le renforcement du côté de la demande. Le projet devrait permettre à la Guinée de s'inscrire pleinement dans la mise en œuvre des actions nécessaires à la réalisation de son ambition industrielle.
3. Les services attendus au titre de cette prestation sont : (i) analyser les écarts entre les exigences du Fonds Vert pour le Climat (FVC) et les capacités actuelles du FODIP ; (ii) identifier les domaines de renforcement nécessaire pour répondre aux critères d'accréditation du FVC ; (iii) élaborer un Guide et plan détaillé à suivre pour combler les écarts identifiés, en alignant les pratiques de FODIP sur les standards requis par le FVC ; (iv) proposer des recommandations pour améliorer les processus, les politiques et les capacités institutionnelles du FODIP afin de faciliter

son accréditation : (v) assurer un suivi et un accompagnement dans la mise en œuvre du plan d'actions jusqu'à l'obtention de l'accréditation au FVC.

4. L'Unité de Coordination et d'Exécution des Projets (UCEP) agissant au nom du Ministère de l'Industrie et du Commerce invite les Consultants Individuels qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.
5. **Les dossiers de candidature doivent être composé de :** La lettre de soumission ; le curriculum vitae détaillé et actualisé, faisant ressortir les qualifications, les expériences professionnelles et spécifiques ; les copies des diplômes ; les attestations de formation ; les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation (attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).
6. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au nouveau Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Octobre 2015), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection sera la **sélection de consultant individuel (SCI)**.

Les dossiers de candidatures seront évalués sur la base des critères ci-après :

1. Qualifications générales (diplômes et expériences générales)	20
<p>1.1 - Qualification : Titulaire au minimum d'un diplôme de Master 2 (Bac+5) en économie, statistiques, économétrie, environnement, en gestion financière et tout autre domaine lié globalement à la problématique de la finance durable.</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme conforme au Master 2 (Bac+5) dans les disciplines citées ci-dessus : qualifié. - Diplôme non conforme et ou inférieur au Master 2 (Bac+5) dans les disciplines citées ci-dessus : disqualifié et son dossier ne poursuivra pas l'évaluation 	Qualifié/ Disqualifié
<p>1.2 - Expérience générale : Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans les sciences de l'environnement et du développement durable (environnement, changement climatique, financement durable, économie de l'environnement, etc.), dans la problématique du changement climatique, de l'évaluation environnementale et sociale et des mécanismes du Fonds Vert pour le Climat.</p> <p>Modalité d'application :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supérieure à 5 ans d'expérience : 1 point par année d'expérience supplémentaire, plafonnée à 20 points ; - Égale à 5 ans d'expérience : 15 points - Moins de 5 ans d'expérience : 0 point. 	20
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	60

2.1) Avoir élaborer au minimum cinq (5) plans d'action relatifs au processus d'accréditation d'une structure au FVC. Modalité d'application : - Supérieur à 5 missions : 1 point par mission supplémentaire, plafonné à 30 points ; - Égale à 5 missions : 25 points - Moins de 5 missions : 0 point.	30
2.2) Avoir soutenu au minimum trois (3) processus d'accréditation au fond vert en qualité de chef de mission. Modalité d'application : - Supérieur à 3 processus d'accréditation : 1 point par processus supplémentaire, plafonné à 20 points ; - Égale à 3 processus : 15 points - Moins de 3 processus : 0 point.	20
2.3 Expérience dans l'analyse et la production de rapports d'analyse des écarts. Modalité d'application : A raison de 5 points par rapport d'analyse des écarts, plafonné à 10 points.	10
3. Expériences complémentaires	20
3.1 Avoir une bonne connaissance des principes de financement des projets et programmes en général. Modalité d'application : Connaissance démontrée égale à 10 points, sinon, zéro point.	10
3.2 avoir une bonne connaissance en communication orale et écrite en anglais et disposer une bonne capacité à transférer les compétences aux équipes locales. Modalité d'application : Connaissance justifiée en anglais égale à 3 points et capacité de transfert de compétence justifiée est à 2 points (sinon 0 point).	5
3.3 Bonne connaissance du contexte Guinéen et /ou des pays de la sous-région. Modalité d'application : connaissance démontrée, égale 5 points, sinon, zéro point.	5
TOTAUX	100%

NB : Les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies (attestation de travail).

7. Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre de missions évaluées pour le critère 2.1 sera sélectionné.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux, du **lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00**.

9. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après, ou transmises par courriel électronique en version PDF avec la mention « *Recrutement d'un Assistant Technique National pour le soutien à l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le compte de FODIP -Avis à manifestation d'intérêt n°05-26/PADIRPME/MIC/UCEP/AMI* » au plus tard le 22 juin 2026.

L'adresse de dépôt physique et électronique est :

A l'attention : Monsieur Abdoulaye Wansan BAH, Coordonnateur National de l'UCEP
Sky Résidence, 6^{ème} étage, quartier Kipé, Commune de Ratoma-Conakry-Rép. de Guinée.
Tel : +224 629 00 39 50 /+224 622 42 43 98/+224 623 26 14 96
E-mail: passationbad@ucepguinee.org

Le Coordonnateur National

Abdoulaye Wansan BAH

